

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00762
Numéro SIREN : 820 248 862
Nom ou dénomination : 2L FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/010259



COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2021

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 12
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	13 à 15
- <i>Détail Compte de résultat</i>	16 et 17
- <i>Liasse 2065</i>	18 et 19
- <i>Liasses 2033-A à 2033-G</i>	20 à 27

**CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT**

AUDREX

12 Rue Vêga

74650 CHAVANOD

04 50 69 50 50

Désignation de l'entreprise SAS 2L FINANCES Néant *

Adresse de l'entreprise 44 Impasse des Frênes 74370 ARGONAY

Numéro SIRET * 8 2 0 2 4 8 8 6 2 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 0 3 2 0 2 1		3 1 0 3 2 0 2 0		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net		Net		
		1	2	3		4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	567		112		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	482 110		482 110	482 110	
	Total I (5)	044	048	482 677	567	482 110	482 222	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	89 518		89 518	40 342
		Autres * (3)	072	074	91 236		91 236	136 065
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	81 351		81 351	54 027	
	Charges constatées d'avance *	092	094	65		65	65	
		Total II	096	098	262 170		262 170	230 498
		Total général (I+II)	110	112	744 847	567	744 280	712 720
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000		10 000		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		1 000		1 000		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		381 989		310 183	
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		150 758		141 806		
	Provisions réglementées	140		21 034		16 612		
		Total I	142		564 781		479 601	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		127 730		189 878		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 802		1 860		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	11 746		41 381		
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		179 499		233 119		
	Total général (I + II + III)	180		744 280		712 720		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		71 101		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2L FINANCES		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*					
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 0 3 2 0 2 1 J		13 1 0 3 2 0 2 0 J									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210											
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214											
			services *	217		218		318 298		243 368							
		Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222										
	Production immobilisée *					224											
	Subventions d'exploitation reçues					226		1 250									
	Autres produits					230		2 420		1 911							
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		321 968		245 280						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234											
	Variation de stock (marchandises) *					236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240											
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242		17 354		18 576							
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				244		3 541		9 468							
	Rémunérations du personnel *					250		173 268		162 044							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		96 476		30 642							
	Dotations aux amortissements *					254		112		189							
	Dotations aux provisions					256											
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		9		16							
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260													
Total des charges d'exploitation (II)						264		290 759		220 937							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		31 208		24 343							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280		130 875		130 512							
	Produits exceptionnels (IV)					290											
	Charges financières (V)					294		1 509		4 426							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300		4 422		4 422						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348													
	Impôts sur les bénéfices *					(VII)	306		5 394		4 200						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		150 758		141 806							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		150 758	314								
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318				
	Provisions non déductibles *												322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330		5 394						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251		4 620						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997				
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. tertiaires)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. quinquies)	991									
Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992		350				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G												993				124 815	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1		35 957	354								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356											
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1		35 957	372								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 744 279.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 318 298.01 Euros et dégageant un bénéfice de 150 758.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	567		
TOTAL	567		
Autres participations	482 110		
TOTAL	482 110		
TOTAL GENERAL	482 677		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			567	567
TOTAL			567	567
Autres participations			482 110	482 110
TOTAL			482 110	482 110
TOTAL GENERAL			482 677	482 677

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	455	112		567
TOTAL	455	112		567
TOTAL GENERAL	455	112		567

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	112				
Emballages récupérables et divers				4 422	
TOTAL	112			4 422	
TOTAL GENERAL	112			4 422	

·ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	16 612	4 422			21 034
TOTAL	16 612	4 422			21 034
TOTAL GENERAL	16 612	4 422			21 034
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 422			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	89 518	89 518	
Taxe sur la valeur ajoutée	257	257	
Groupe et associés	90 980	90 980	
Charges constatées d'avance	65	65	
TOTAL	180 819	180 819	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	131	131		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	127 598	56 498	71 101	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 802	1 802		
Personnel et comptes rattachés	215	215		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 507	13 507		
Impôts sur les bénéfices	1 194	1 194		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 085	19 085		
Autres impôts taxes et assimilés	4 202	4 202		
Groupe et associés	11 746	11 746		
Autres dettes	19	19		
TOTAL	179 499	108 398	71 101	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 160			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	89 518
Disponibilités	13
Total	89 531

*** ANNEXE**

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 541
Dettes fiscales et sociales	2 697
Autres dettes	19
Total	4 388

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	1
Total	1

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 509	130 875
Dont entreprises liées	151	130 809

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127 598
Total	127 598

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Banque populaire 27/06/2016
 Montant initial de cette garantie : 370 000
 Montant restant dû en capital : 127 598
 Date de fin d'échéance de la garantie : 27/06/2023
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 500 parts sociales de la SARL
 : MEYER VENTILATION

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		36 591
Intérêts et assurance à acquitter sur emprunt	4 641	
Location avec option d'achat véhicule	31 950	
Total (1)		36 591

Engagements reçus

Avals cautions accordés	74 000
Total	74 000

Détail des cautions données

Cautions données au profit de : Banque Populaire des Alpes
 Nom des personnes ayant donné leur caution : M LOUIS-PHILIPPE DE ALMEIDA
 Montant initial de la caution : 37 000
 Montant restant dû de la caution : 37 000

Cautions données au profit de : Banque Populaire des Alpes
 Nom des personnes ayant donné leur caution : MME LAETITIA DE ALMEIDA
 Montant initial de la caution : 37 000
 Montant restant dû de la caution : 37 000

- Intervention de Bpifrance en garantie du prêt LBO de 370 000 € sur 84 mois garanti à hauteur de 185 000 € sur une durée de 84 mois.



2L FINANCES
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZA de Dessus le Fier
44, impasse des Frênes
Argonay, 74370 ANNECY
820 248 862 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 SEPTEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 150 758,07 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	150 758,07 euros
A titre de dividendes Soit 90 euros par action	90 000,00 euros
Le solde, soit En totalité au compte "réserves facultatives" Lequel est ainsi porté de 381 989,25 euros à 442 747,32 euros.	60 758,07 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 13 septembre 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

u

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2018: Néant

Exercice clos le 31 mars 2019: Néant

Exercice clos le 31 mars 2020 :

70 000,00 euros, soit 70,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 septembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Louis-Philippe LOPES DE ALMEIDA



